
**Matériel de protection des cultures —
Méthode de mesure de la dérive
potentielle des pulvérisateurs à rampe
horizontale au moyen d'un banc d'essai**

*Equipment for crop protection — Method for measurement of potential
spray drift from horizontal boom sprayers by the use of a test bench*

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



Sample Document

get full document from standards.iteh.ai



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2015, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principes	2
5 Matériaux et équipement d'essai	2
5.1 Liquide d'essai	2
5.2 Banc d'essai pour évaluer la dérive potentielle de pulvérisation	2
6 Conditions d'essai	3
6.1 Conditions environnementales	3
6.2 Position du banc d'essai	4
6.3 Vitesse d'avancement	4
6.4 Voie de roulement du véhicule	4
7 Mode opératoire d'essai	5
7.1 Méthode	5
7.2 Résultats	5
7.3 Validation de l'essai	6
8 Comparaison	6
9 Rapport d'essai	7
Annexe A Caractéristiques de la configuration de pulvérisateur de référence en vue de la comparaison des résultats entre différents laboratoires/installations	8
Annexe B (normative) Caractéristiques de la configuration de pulvérisateur de référence	9
Annexe C (informative) Rapport d'essai	10
Annexe D (informative) Exemple de banc d'essai	12
Bibliographie	13

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [Avant-propos — Informations supplémentaires](#).

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 6, *Matériel de protection des cultures*.

Introduction

Ces dernières années, le contrôle de la dérive de pulvérisation s'est révélé de plus en plus pertinent et la mise en place de zones tampons pour en réduire les effets potentiels s'est largement répandue.

La détermination de la largeur des zones tampons ou d'autres réglementations prennent normalement en compte le type de matériel de pulvérisation utilisé pour l'application de pesticides, ainsi que sa dérive ou sa dérive potentielle.

La présente Norme internationale a pour but de définir un mode opératoire d'essai pour évaluer la dérive potentielle des pulvérisateurs à rampe horizontale au moyen d'un banc d'essai ad hoc, afin d'obtenir une évaluation simple et rapide de ce matériel de pulvérisation.

Ce mode opératoire d'essai peut servir à l'évaluation de la dérive en tant que méthode alternative au mesurage de la dérive au champ (ISO 22866) ou au mesurage de la dérive du jet des buses en laboratoire (ISO 22856).

L'application de la présente Norme internationale peut venir en appui aux services d'aide et de conseil aux agriculteurs et aux fabricants de pulvérisateurs, ainsi qu'au développement de produits et aux systèmes de certification et de classification.

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

Matériel de protection des cultures — Méthode de mesurage de la dérive potentielle des pulvérisateurs à rampe horizontale au moyen d'un banc d'essai

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale fournit une méthode d'essai pour mesurer le dépôt de pulvérisation des pulvérisateurs à rampe horizontale au moyen d'un banc d'essai. La mesure du dépôt donne une valeur de la dérive potentielle de pulvérisation. Ces mesurages peuvent servir à comparer différentes configurations d'un même pulvérisateur.

La présente Norme internationale s'applique aux pulvérisateurs à rampe horizontale portés, tractés et pulvérisateurs à rampe horizontale utilisés en cultures basses, ainsi qu'aux pulvérisateurs à rampe horizontale utilisés pour le désherbage dans les vergers/vignobles et pour la pulvérisation sur les cultures horticoles.

La présente Norme internationale est destinée aux rampes utilisant un ensemble uniforme de générateurs de jets de pulvérisation. Si elle doit servir à la classification de la dérive du système de pulvérisation, la comparaison se limite au type de buses, à la pression de pulvérisation et à la hauteur de la rampe.

NOTE D'autres recherches et essais sont actuellement menés pour prendre en compte d'autres paramètres à des fins de classification (par exemple, système à assistance d'air, vitesse d'avancement, espacement et orientation des buses).

2 Références normatives

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence (y compris les éventuels amendements) s'applique.

ISO 5681, *Matériel de traitement phytopharmaceutique — Vocabulaire*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 5681 ainsi que les suivants s'appliquent.

3.1

configuration de pulvérisateur

sur un pulvérisateur donné, combinaison des paramètres relatifs aux buses et à la rampe et du réglage du pulvérisateur

Note 1 à l'article: Les paramètres de pulvérisation à prendre en compte peuvent être, par exemple, le type de buses, leur calibre, leur espacement et leur orientation, la hauteur de la rampe, la vitesse d'avancement, la pression de pulvérisation et l'assistance au dépôt des gouttes (par exemple, assistance d'air ou écrans protecteurs).

3.2

dérive potentielle de pulvérisation

pourcentage du volume de pulvérisation initial restant en suspension dans l'air après le passage du pulvérisateur et représentant la fraction du liquide de pulvérisation susceptible de dériver en dehors de la surface traitée sous l'action de courants d'air pendant l'application